



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



2026

Bilan d'animation

Période mars 2025 - mars 2026



Site Natura 2000 FR7200808
Carrière de Lanquais - les Roques
Lanquais, Faux et Monsac (24)

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence

SOMMAIRE

Sommaire	2
Liste des figures	3
Liste des tableaux.....	3
Intervenants.....	4
Présidence du Comité de Pilotage	4
Structure animatrice	4
Préambule	5
Site Natura 2000 et enjeux de conservation	5
Site Natura 2000 et enjeux de conservation	6
Objectifs du Docob.....	6
Résultats de l'animation au titre de l'année 2024-2025	8
Animation.....	8
Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication.....	8
Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000.....	10
Assistance technique	10
Contractualisation des actions du DOCOB.....	10
Natura 2000 dans les politiques publiques	15
Assistance technique	15
Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000).....	15
Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	17
Suivi du site et du DOCOB	18
Suivi biologique du site	18
Suivi socio-économique	24
Évaluation de l'état de conservation du site	24
Assistance administrative et bilan annuel.....	24
Comité de pilotage	24
Bilans d'animation.....	25

Référence à utiliser

DUHAZE B., 2026. Bilan d'animation 2025-2026 du site Natura 2000 FR7200808 « Carrière de Lanquais - les Roques ». Convention cadre Région/Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, 27 p.

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 "Carrière de Lanquais - les Roques".	5
Figure 2. Page d'accueil du site internet.	8
Figure 3. Travaux des GMNF sur la mare.	11
Figure 4. Panneaux d'information.	12
Figure 5. Pâturage de la parcelle.	13
Figure 6. Fauche de la parcelle.	13
Figure 7. Vue avant et après le broyage.	14
Figure 8. Affichage des opérations Natura 2000.	14
Figure 9. Carte de localisation des captures et des déplacements des Grands Rhinolophes.	17
Figure 10. Couzeau en crue à la suite de la tempête Nils.	18
Figure 11. Évolution des effectifs hivernaux du Grand Rhinolophe aux Roques sur 24 ans.	19
Figure 12. Évolution des effectifs hivernaux du Murin à oreilles échancrées aux Roques sur 24 ans.	20
Figure 13. Évolution des effectifs hivernaux du Minioptères de Schreibers aux Roques sur 24 ans.	21
Figure 14. Évolution des maxima hivernaux cumulés du Grand Rhinolophe dans le complexe des carrières des Roques et de la Barde sur 24 ans.	23
Figure 15. Évolution des maxima hivernaux cumulés du Murin à oreilles échancrées dans le complexe des carrières des Roques et de la Barde sur 24 ans.	24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.	6
Tableau 2. Objectifs de site et objectifs opérationnels.	7
Tableau 3. Tableau de bord du bilan des actions à mi-parcours.	26

INTERVENANTS

PRESIDENCE DU COMITE DE PILOTAGE

Dans le cadre de la prise de compétence au 1^{er} janvier 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine de la gestion des sites terrestres Natura 2000, la Présidence par délégation du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine est assurée par M. Christophe CATHUS, élu régional.

STRUCTURE ANIMATRICE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine) a été désigné structure animatrice du site Natura 2000 dans le cadre du marché public de prestations intellectuelles « Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 sur les territoires de la Dordogne (24), de la Corrèze (19), de la Vienne (86) et de la Creuse (23) » référencé sous le numéro 20221000^E07591 proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du site est assurée par Benoît DUHAZÉ, chargé de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, antenne de Dordogne située au 212, Boulevard des saveurs 24 660 Coulounieix-Chamiers.

PREAMBULE

SITE NATURA 2000 ET ENJEUX DE CONSERVATION

Le site Natura 2000 FR7200808 « Carrière de Lanquais – les Roques » a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats » (DH), comme site d'intérêt communautaire (SIC) en 2002. Il présente un enjeu important vis à vis des chauves-souris. Le Docob a été approuvé par arrêté préfectoral n°120425 du 10 avril 2012.

Situé dans le département de la Dordogne entre Bergerac et Lalinde, le site couvre une superficie totale de 268,8 ha sur les communes de Lanquais, Faux et Monsac (Fig. 1). Il est constitué de trois carrières (les Roques, Bas-Boyer et La Barde) ainsi que des périmètres de chasse immédiats.

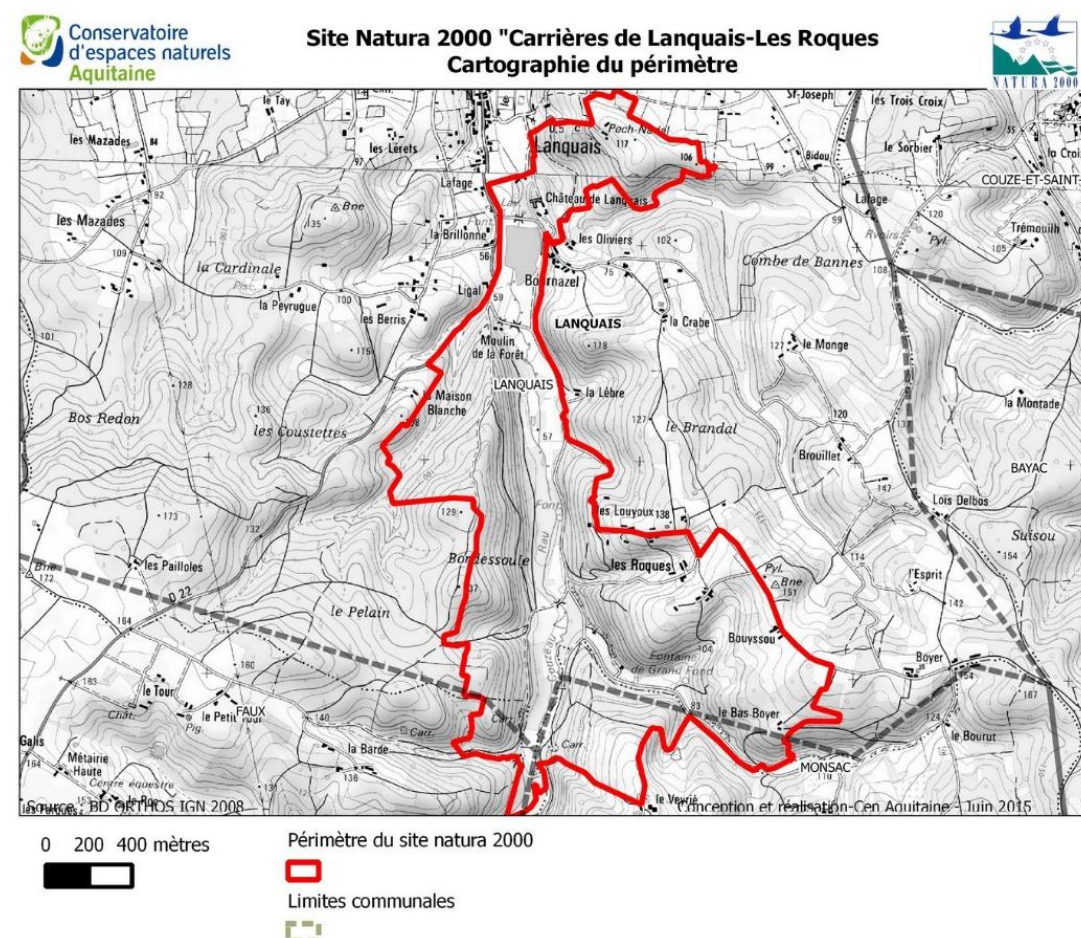


Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 "Carrière de Lanquais - les Roques".

Le présent bilan synthétise les opérations réalisées entre mars 2024 et mars 2025.

SITE NATURA 2000 ET ENJEUX DE CONSERVATION

Le site a été proposé comme site d'intérêt communautaire car il présente un enjeu fort vis à vis des chauves-souris. L'intérêt du site repose sur la présence de 14 espèces de chauves-souris inscrites à l'annexe 2 et 4 de la DH. Il apparaît d'ailleurs à ce titre d'intérêt national dans le Plan Régional d'Action des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine. C'est notamment en période hivernale et en périodes de transit que l'on peut souligner l'intérêt primordial de la protection des populations présentes.

Aussi, en termes d'enjeux, il est primordial d'assurer la tranquillité des espèces et de favoriser des territoires de chasse. Il apparaît nécessaire de protéger les trois carrières et de maintenir les habitats de chasse des espèces dans un bon état de conservation. Le tableau 1 présente la hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

Tableau 1. Hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

	Espèces	Intérêt du site pour la conservation de l'espèce	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire Annexe II	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	Très fort	1
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	Très fort	1
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) - 1310	Fort	1
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) - 1324	Moyen	2
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>) - 1307	Moyen	2
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	Moyen	2
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>) - 1323	Moyen	2
	Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	Moyen	2
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>) - 1305	Faible	3
Espèces présentant un intérêt communautaire Annexe IV	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	Faible	3
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Faible	3
	Murin d'alcahoë (<i>Myotis alcathoe</i>)	Faible	3
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Faible	3
	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Faible	3

OBJECTIFS DU DOCOB

Les objectifs du site se déclinent sous la forme de 4 objectifs de site et 17 objectifs opérationnels (Tab. 2). Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Tableau 2. Objectifs de site et objectifs opérationnels.

O1 Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial
O11 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris
O12 Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris
O2 Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces
O21 Suivre les colonies de chauves-souris au différentes périodes du cycle
O22 Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs
O23 Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités
O24 Évaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction
O25 Évaluer la fréquentation humaine dans les carrières
O26 Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site
O27 Recherche des gîtes à chiroptères par radiopistage (notamment espèces forestières)
O28 Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces (bilan et expertise)
O29 Assurer la tranquillité et la pérennité des chauves-souris au différentes périodes du cycle biologique
O3 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces
O31 Sensibiliser et informer sur les chiroptères
O32 Limiter l'impact lié à l'utilisation des vermifuges type ivermectine
O4 Animer l'application du Document d'Objectifs
O41 Préparer la mise en œuvre du Document d'objectifs
O42 Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O43 Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O44 Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan
O45 Intégrer l'enjeu chiroptères dans la logique de territoire

RESULTATS DE L'ANIMATION AU TITRE DE L'ANNEE 2024-2025

ANIMATION

Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication

Publication de bulletins d'information

Le bulletin d'information Natur'actu n°2 a été conçu et diffusé en janvier 2026 sur le site internet dédié au site Natura 2000 et sur celui du site internet du Conservatoire. Il a été envoyé pour information et diffusion à l'ensemble des membres du COPIL.

Il est téléchargeable sur le site internet du site Natura 2000.

Sites Internet

Le site web Natura 2000 sera actualisé après mars 2025, à la fin de la période d'animation. Il est consultable à l'adresse suivante :

<https://carriere-de-lanquais.fr/>



Figure 2. Page d'accueil du site internet.

Des mises à jour régulières sont prévues (alimentation de documents en téléchargements, etc..) afin de communiquer sur l'ensemble des éléments relatifs au site (informations sur la mise en œuvre des contrats forestiers et Ni-Ni, consultation de documents en ligne ...).

Une cartographie interactive du périmètre du site est également disponible.

Tous les documents relatifs à la vie du site sont en téléchargement (Docob, charte, COPIL, Bilan, ...).

Articles dans les journaux

L'article ci-après devait initialement paraître dans le magazine « *Bastides & Vous* » de décembre 2025 de la Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord. En raison de l'intégration de dernière minute d'un article prioritaire, sa publication a été reportée. Il est désormais prévu pour une parution soit dans la newsletter de mars, soit dans le prochain numéro du magazine de juin 2026.

Titre : *Lanquais : l'incroyable métamorphose de la carrière des Roques, de la pierre aux ailes de la Nuit*

Chapô : *Saviez-vous qu'une ancienne carrière près de chez vous est devenue un hôtel 5 étoiles... pour chauves-souris ? Bienvenue sur le site Natura 2000 de la Carrière de Lanquais – les Roques, un sanctuaire secret où la nature a repris ses droits et où veille une colonie de mammifères fascinants et fragiles.*

Le site de l'ancienne carrière de Lanquais au lieu-dit les Roques raconte une double histoire. Celle, visible, de la pierre qui a bâti nos bastides et nos plus beaux monuments. Et celle, plus discrète, qui s'éveille à la nuit tombée : celle des chauves-souris, de véritables super-héros de l'ombre.

Un passé industriel qui sert l'avenir de la biodiversité

Abandonnée par l'homme, la carrière n'était pas délaissée pour autant. Ses falaises de calcaires, ses galeries profondes et son calme retrouvé ont constitué un habitat de choix pour de nombreuses espèces. Parmi elles, des chauves-souris ont élu domicile dans ces anfractuosités, y trouvant des conditions idéales pour se reposer et hiberner.

*Consciente de cette richesse, l'Europe a classé la carrière de Lanquais – les Roques au réseau **Natura 2000**. Loin d'être une mise sous cloche, ce label est une reconnaissance et un outil pour **concilier préservation de la nature et activités humaines**. Ici, il ne s'agit pas d'interdire, mais de **comprendre et de protéger** un écosystème unique à notre porte.*

Les Rhinolophes, Murins et autres Mini-Rangers du Périgord

*Oubliez les clichés effrayants ! Les chauves-souris sont des mammifères fascinants, parfaitement inoffensifs et d'une utilité remarquable. La carrière de Lanquais - les Roques abrite plusieurs espèces, comme le **Grand Rhinolophe**, un acrobate au vol papillonnant, ou le **Murin à oreilles échancrées**, chasseur d'insectes hors pair.*

Chaque nuit, ces sentinelles de l'obscurité partent en chasse et dévorent des milliers de moustiques, mites et autres insectes. Elles sont nos alliées naturelles pour réguler les populations et préserver nos cultures, un vrai service gratuit pour nos jardins et nos balades estivales !

Et vous, comment pouvez-vous les aider ?

La protection de ces précieuses voisines est l'affaire de tous. Voici quelques gestes simples :

- **Ne pénétrez pas dans la carrière.** Le dérangement, surtout en hiver, peut leur être fatal.
- **Préservez leurs habitats :** les haies, les vieux arbres et les points d'eau autour de la carrière sont essentiels pour leur chasse.
- **Optez pour un jardin naturel** sans pesticides pour leur offrir un garde-manger riche et sain.

(Encadré) Le saviez-vous ?

- Une seule chauve-souris peut manger jusqu'à 3 000 insectes en une seule nuit !
- Elles utilisent l'**écholocation** : elles émettent des ultrasons qui, en revenant vers elles, leur permettent de "voir" leur environnement et leurs proies dans l'obscurité totale.
- Ce ne sont pas des rongeurs et elles ne s'accrochent pas dans les cheveux !

La carrière de Lanquais est bien plus qu'un site classé. C'est le symbole réussi d'une reconversion au service de la vie sauvage, un spectacle naturel qui se joue chaque soir au-dessus de nos têtes. Prenez-en soin, elles nous le rendent au centuple.

Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

Une animation de découverte des chauves-souris à destination des élèves de l'école maternelle de Lanquais est programmée pour le mois de mars 2026. À la date de rédaction du présent bilan, la date précise de cette intervention n'est pas encore arrêtée.

Cette intervention auprès des enfants a pour objectifs d'acquérir :

- des connaissances (Savoir) à travers :
 - l'émergence de représentations initiales à propos de la chauve-souris
 - l'étude la morphologie de l'animal
 - la connaissance du cycle de vie des chauves-souris en France
 - la compréhension des menaces qui pèsent sur l'animal
- des compétences (Savoir faire) en :
 - aiguisant son sens de l'observation pour identifier les familles des chauves-souris
- des comportements (Savoir être) en :
 - acquérant un comportement responsable face aux chauves-souris.

Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000

L'animateur du site a eu des échanges réguliers avec d'autres animateurs Natura 2000 au cours de l'année, que ce soit au sein du Conservatoire d'espaces naturels (échanges informels et fil de discussion interne dédié), à l'échelle régionale avec la liste de diffusion « Rézo Natura 2000 », ou à l'échelle national, en lien avec la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoire.

D'autre part, l'animateur a participé à un webinaire le 9 octobre 2025 sur Natura 2000 en forêt : concilier gestion forestière et biodiversité », organisé par la mission inter-réseaux Natura 2000 (présentation d'un panorama de la forêt française, des principes d'intégration de la biodiversité dans la gestion forestière, des outils contractuels à disposition (contrats forestiers) et de retours d'expérience).

ASSISTANCE TECHNIQUE

Contractualisation des actions du DOCOB

Recensement et contact des signataires potentiels

Des échanges ont été engagés avec l'Office national des forêts (ONF) en vue d'étudier la mise en place d'un contrat Natura 2000 forestier portant sur la gestion et la valorisation de mares forestières. Ces premiers contacts visaient à identifier les secteurs concernés, à évaluer les enjeux écologiques associés et à définir les modalités techniques et administratives d'un éventuel contrat.

Assistance technique et administrative des signataires

Sur la période 2025-2026, deux contrats Natura 2000 ont été déposés.

Le premier contrat concerne Mme HESS et s'inscrit dans la continuité de ses engagements antérieurs. Il vise l'entretien écologique d'une prairie par la mise en place d'un pâturage extensif, complété, si nécessaire, par des interventions mécaniques ciblées, notamment sur les zones de refus, afin de maintenir un milieu ouvert favorable à la biodiversité. À ce titre, plusieurs rencontres ont été organisées avec la propriétaire et différents prestataires afin de préparer le dépôt de son contrat Natura 2000 au cours de l'année 2025.

Le second concerne un contrat Natura 2000 forestier mené en partenariat avec l'Office national des

forêts (ONF). Ce contrat sera porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, qui signera à cet effet une convention de gestion avec l'ONF, condition préalable à la contractualisation Natura 2000. Le contrat a pour objectif la restauration d'une mare forestière présentant un fort état d'atterrissement, ainsi que la valorisation d'une seconde mare forestière située le long d'un chemin de randonnée, par l'installation d'un panneau d'information destiné à sensibiliser le public à l'intérêt des mares forestières, notamment pour les chauves-souris. Sa préparation a nécessité de nombreux échanges, tant avec l'ONF qu'avec les services de la Région, notamment afin de définir le type de convention à mettre en place en amont du dépôt du contrat, prévu début 2026.

Dans cette perspective, des partenariats ont d'ores et déjà été engagés avec l'Office national des forêts (ONF), le lycée agricole du Cluzeau, à travers les élèves du cursus Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF), et l'animateur du site Natura 2000 afin d'anticiper la mise en œuvre des actions de gestion sur l'une des deux mares forestières identifiées. Cette mare présentant un état d'atterrissement très avancé, une première intervention a été réalisée par les élèves du cursus GMNF (Fig. 3), consistant en l'enlèvement de l'ensemble de la végétation présente au sein de la mare, permettant d'engager une phase de restauration préalable du milieu.

À la suite de la mise en œuvre du contrat Natura 2000, ce partenariat a vocation à se poursuivre. Les élèves du cursus GMNF assureront un suivi régulier de la mare restaurée et interviendront ponctuellement pour la gestion de la végétation, afin de garantir le maintien durable des fonctionnalités écologiques du site.



Figure 3. Travaux des GMNF sur la mare.

La mise en œuvre de ces deux démarches contractuelles a impliqué un important travail technique et administratif, comprenant la réalisation des diagnostics écologiques, la rédaction des propositions de contrats, l'élaboration des fiches descriptives et des annexes demandées par la Région, la rédaction des mémoires techniques, la production des cartes de localisation, ainsi que le dépôt des formulaires de demande d'aide via la plateforme MDNA.

Enfin, des difficultés ont été rencontrées lors de l'instruction du contrat de M. BOITREL, nécessitant plusieurs échanges avec les services de la Région et de la DDT de la Dordogne afin de déterminer s'il convenait de procéder ou non au dépôt d'une nouvelle demande d'aide. Finalement, le dépôt de 2024 a été accepté et la convention a été signée en février 2026.

Suivi et évaluation des contrats

Contrat Natura 2000 du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre du contrat Natura 2000 porté par le Conservatoire, les deux panneaux ont été installés afin de signaler le classement du site et de sensibiliser le public à ses enjeux écologiques (Fig. 4).



Figure 4. Panneaux d'information.

Contrat Natura 2000 Propriétaire privé

Le contrat de M. BOITREL intitulé « Gestion des prairies par fauche et par pâturage de regain » a pour objectif la gestion écologique des prairies à travers deux actions combinées :

- Fauche d'entretien (Fig. 5) : Les deux parcelles ont été fauchées et les résidus de coupe ont été exportés (action N04R) afin de limiter l'embroussaillage et de favoriser la diversité végétale.
- Pâturage de regain (Fig. 6) : Les parcelles ont été ensuite pâturées par 120 brebis du 20/09/2025 au 23/10/2025 (action N03Ri). Cette pratique permet de valoriser la repousse de l'herbe, d'entretenir la prairie et de favoriser la biodiversité.

Les deux actions ont été menées par un nouveau prestataire.



Figure 6. Fauche de la parcelle.



Figure 5. Pâturage de la parcelle.

Le contrat de M. HSS, intitulé « *Gestion pastorale des prairies du Pech Nadal* », vise à assurer la gestion écologique des prairies par la mise en œuvre de l'action N03Ri – Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, dans le cadre d'un projet de génie écologique.

Le pâturage n'a pas pu être mis en œuvre au cours de l'année considérée en raison d'un développement végétatif trop important et d'un embroussaillage marqué des parcelles, notamment par la ronce. Cette situation a rendu nécessaire la réalisation préalable d'un broyage de l'ensemble des parcelles (Fig. 7), intervention prévue dans le contrat, afin de rétablir des conditions favorables à la mise en place du pâturage lors de la prochaine période de gestion.

Cette intervention préalable a été réalisée par l'éleveur chargé de la mise en place du pâturage, conformément aux modalités prévues dans le contrat.



Figure 7. Vue avant et après le broyage.

Conformément aux obligations de communication applicables aux opérations Natura 2000, l’affichage réglementaire a été mis en place sur les deux sites. Cette installation respecte les prescriptions en vigueur édictées par la Région et l’Union européenne en matière de visibilité des actions cofinancées (Fig. 8).



Figure 8. Affichage des opérations Natura 2000.

L'animateur a assuré le suivi technique et administratif des deux contrats à toutes les étapes.

Renseignement dans le système d’information des sites Natura 2000 « SIN2 »

Comme annoncé par le Ministère le 27 novembre 2024, l’outil SIN2 est totalement déconnecté depuis le 31 décembre 2024. Il est totalement supprimé car les conditions techniques de maintien de l'application en bon état ne sont plus réunies et il présente des failles de sécurité relativement importantes. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outil de remplacement. La mise à jour prévue n'a donc pas pu être effectuée.

Natura 2000 dans les politiques publiques

L'animateur n'a pas été sollicité dans le cadre de la réalisation de plans et programmes publics ou de documents d'urbanisme.

Assistance technique

Projet de construction agricole à Monsac (lieu-dit Le Veyrié), avril 2025

Un avis technique a été sollicité par la DDT et la Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord concernant un permis de construire déposé sur la commune de Monsac, en limite nord du périmètre Natura 2000, pour la construction d'un hangar agricole équipé d'une toiture photovoltaïque, sur l'emprise d'un bâtiment existant à démolir. L'animateur a examiné le projet au regard des enjeux Natura 2000 et assuré la transmission des éléments relatifs à l'évaluation des incidences Natura 2000 pour information et avis des services compétents.

Il a également accompagné l'exploitant agricole dans la rédaction de l'évaluation des incidences Natura 2000.

Retournement d'une prairie dite sensible, avril 2025

L'animateur du site Natura 2000 a été sollicité à la suite du retournement d'une prairie dite « sensible » située au sein du périmètre du site. Dans le cadre de l'instruction menée par la DDT, il a été consulté afin d'apporter des éléments techniques relatifs à la caractérisation de l'habitat naturel concerné, aux espèces présentes ou potentiellement présentes, ainsi qu'à l'analyse des incidences écologiques du projet.

Ces échanges ont permis d'accompagner l'instruction administrative de la demande d'autorisation et de préciser les enjeux Natura 2000 associés à cette parcelle. Il a par ailleurs été demandé à l'exploitant de remettre la parcelle en état et, afin de se mettre en conformité avec la réglementation, de déposer une demande de mise en culture d'une prairie sensible. Dans ce cadre, l'animateur a accompagné l'exploitant agricole dans la rédaction de l'évaluation des incidences Natura 2000.

Manifestation sportive « Trail de Varennes, janvier 2026

L'animateur a été sollicité dans le cadre de l'instruction de la manifestation sportive du trail de Varennes, dont le tracé se situe à l'intérieur du périmètre du site Natura 2000, à proximité immédiate des entrées de la carrière de la Barde, sur la commune de Faux. L'analyse écologique réalisée n'a pas mis en évidence d'impact significatif sur les chauves-souris ni sur leurs habitats. Toutefois, deux points de vigilance ont été formulés : l'interdiction stricte d'accès aux carrières pendant la manifestation afin de garantir la tranquillité des espèces, et le respect impératif du tracé balisé en raison de risques de chute liés à des cheminées d'aération non sécurisées. Ces éléments ont été formalisés dans l'avis transmis via le site internet de la préfecture.

Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)

Programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine »

Le CEN NA participe au programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine » porté par FNE NA en partenariat avec de nombreuses associations. Ce vaste programme vise notamment l'amélioration et la mise à jour des connaissances sur les principales espèces cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs sont multiples, nous pouvons citer entre autres :

- La description, la cartographie et le suivi des populations de chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine (Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Grand et Petit murin, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers), en dénombant les colonies de parturition et les sites de transit et d'hibernation.

- La poursuite des travaux sur les populations de Grand Rhinolophe, de Murin à oreilles échancrées et de Minioptère de Schreibers (structure et fonctionnement), en identifiant les barrières écologiques qui limitent les déplacements des individus et structurent la population à partir d'analyses génétiques.
- La caractérisation de la dynamique de ces populations et leur fonctionnement à partir d'analyses des données de capture-recapture d'individus marqués, et d'analyses des flux d'individus entre les sites (marquage individuel et déploiement d'un réseau de systèmes de recueil automatique des mouvements des individus marqués dans les sites équipés).
- Le lancement des travaux permettant de définir la répartition et le statut du Grand murin et du Petit murin en Nouvelle-Aquitaine.
- Etc.

Phase de programmation

Le CEN NA est partenaire du programme depuis 2019. Les suivis biologiques des sites sont réalisés conformément aux recommandations régionales (dates & protocoles respectés).

Phase de mise en œuvre

Depuis 2019, les individus en léthargie sont systématiquement scannés, dans la mesure du possible, afin de détecter la présence éventuelle d'individus marqués. L'ensemble des observations recueillies est ensuite transmis aux structures régionales compétentes, contribuant ainsi aux travaux de connaissance et de suivi de la chiroptérofaune à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

En 2025–2026, trois individus de Grand Rhinolophe déjà marqués ont été détectés au sein du complexe de carrières des Roques et de la Barde.

ID	Sexe	Année de marquage	Département de marquage	Recaptures hivernales
219643	M	2021	19 (Corrèze)	2022, 2023, 2026
382240	F	2020	17 (Charente-Maritime)	2021, 2022, 2023, 2026
743139	F	2025	19 (Corrèze)	2025–2026

Les données mettent en évidence :

- des déplacements inter-départementaux significatifs (17 et 19 vers 24) ;
- une fidélité hivernale marquée à la carrière des Roques ;
- des échanges ponctuels entre les carrières des Roques et de La Barde.

L'individu 219643 a notamment été observé successivement dans les deux cavités, confirmant leur fonctionnement complémentaire.

L'individu 382240 montre une fidélité remarquable au site, avec des recaptures sur quatre hivers distincts.

L'individu 743139 illustre la transition rapide entre site estival (bâti en Corrèze) et site d'hibernation en Dordogne.

Ces données, bien que limitées en nombre, confirment :

- le rôle structurant du complexe Roques–la Barde à l'échelle régionale ;
- la connectivité fonctionnelle entre sites estivaux et sites d'hibernation ;
- la fidélité interannuelle de certains individus au gîte principal.

Le suivi des individus marqués constitue ainsi un outil précieux pour documenter les déplacements, la fidélité aux gîtes et le fonctionnement en réseau des sites à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

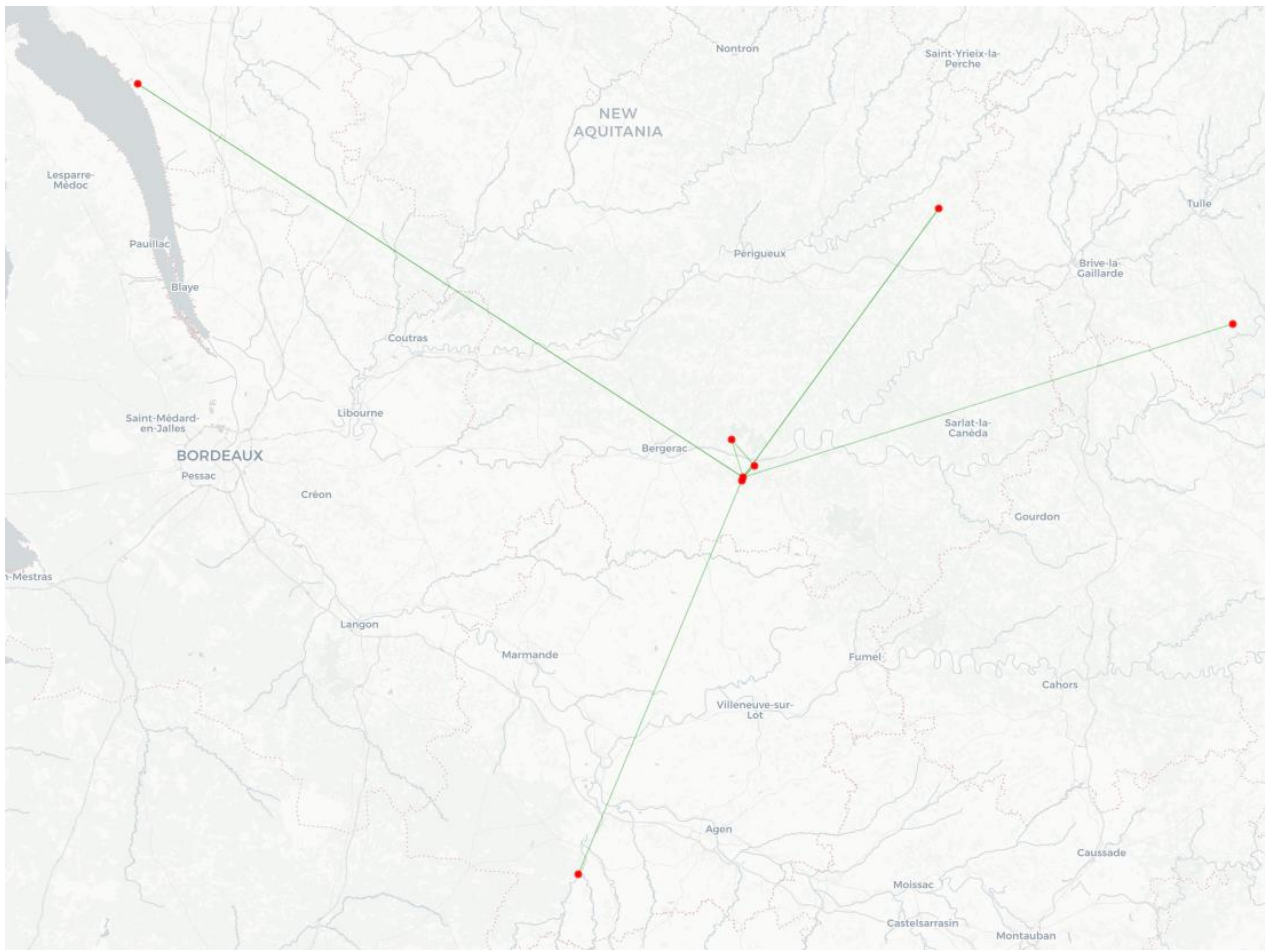


Figure 9. Carte de localisation des captures et des déplacements des Grands Rhinolophes.

Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine

L'animateur a participé à plusieurs réunions avec les services de la Région :

- **30 septembre 2025** : réunion avec le gestionnaire de la Dordogne pour faire un point sur l'avancement de l'animation et des dossiers liés au site Natura 2000, sur les contrats Natura 2000 déposés en 2025, l'animation Natura 2000 et l'organisation des Copils.
- **18 novembre 2025** : Participation au webinaire sur l'appel à projet 2026 pour les contrats Natura 2000
- **16 décembre 2025** : Participation à la réunion en visioconférence avec la Région sur les contrats Natura 2000

Enfin, des contacts par mail ou téléphone ont eu lieu régulièrement avec les services de la Région. En revanche, l'habituelle journée des animateurs Natura 2000 n'a pas eu lieu en 2025.

SUIVI DU SITE ET DU DOCOB

Suivi biologique du site

Les trois suivis hivernaux des carrières ont été réalisés par deux observateurs les 18/12/2025, 06/01/2026 et 12/02/2026. Toutefois, le dernier suivi de la carrière de la Barde à Faux n'a pas pu être effectué en raison de la crue du Couzeau, qui a empêché l'accès au site (Fig. 9).



Figure 10. Couzeau en crue à la suite de la tempête Nils.

Résultats des comptages dans la carrière des Roques

Évolution des effectifs hivernaux des espèces à enjeu

La carrière des Roques centralise les enjeux de conservation du site N2000. C'est elle qui accueille la grande partie des effectifs des espèces que vise le Docob.

Grand Rhinolophe

448 Grand Rhinolophes ont été recensés au cours de l'hiver 2025–2026 au sein de la carrière des Roques à Lanquais. Cet effectif représente une augmentation de 137 individus par rapport à l'hiver précédent (+44 %). Il est également supérieur de 52 % à la moyenne pluriannuelle calculée sur l'ensemble du suivi (≈295 individus).

L'hiver 2025–2026 constitue l'une des valeurs les plus élevées observées depuis le début du suivi (2^e maximum historique), confirmant le rôle majeur du site comme gîte d'hibernation pour l'espèce.

Bien que la variabilité interannuelle soit importante — phénomène classique pour les suivis d'hibernation — la dynamique globale observée sur les 25 dernières années demeure orientée à la hausse. Aucun signal de déclin structurel n'est mis en évidence.

Ces éléments suggèrent le maintien d'un état de conservation favorable pour le Grand Rhinolophe sur le site.

Valeurs clés des paramètres :

- Moyenne : 295 individus
- Minimum : 13 individus en 2003
- Maximum : 565 individus en 2009
- Taux de variation 2025/2026 : +44%
- Taux de variation 2026/moyenne : +52%

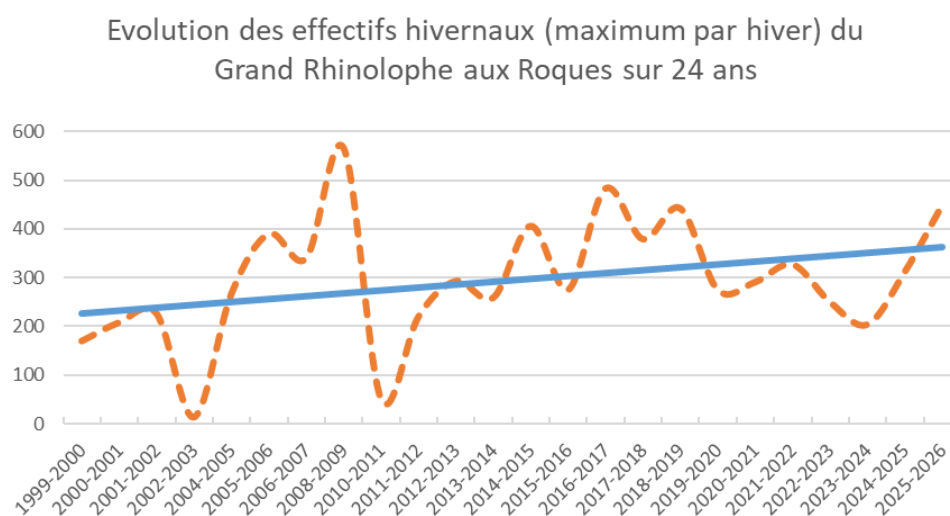


Figure 11. Évolution des effectifs hivernaux du Grand Rhinolophe aux Roques sur 24 ans.

Murin à oreilles échancrées

207 Murins à oreilles échancrées ont été recensés au cours de l'hiver 2025–2026 au sein de la carrière des Roques à Lanquais. Cet effectif représente une augmentation de 22 individus par rapport à l'hiver précédent (+12 %). Il est également supérieur de 52 % à la moyenne pluriannuelle calculée sur l'ensemble du suivi (≈136 individus).

L'hiver 2025–2026 correspond au maximum historique observé depuis le début du suivi (valeur également atteinte en 2022–2023), confirmant le rôle fonctionnel du site comme gîte d'hibernation important pour l'espèce.

Bien que la variabilité interannuelle soit marquée — phénomène classique pour les suivis d'hibernation — la dynamique globale observée sur les 24 dernières années apparaît stable à légèrement positive. Aucun signal de déclin structurel n'est mis en évidence.

Ces éléments suggèrent le maintien d'un état de conservation favorable à stable pour le Murin à oreilles échancrées sur le site.

Valeurs clés des paramètres :

- Moyenne : 136 individus
- Minimum : 66 individus en 2014
- Maximum : 207 individus en 2026
- Taux de variation 2025/2026 : +12%
- Taux de variation 2026/moyenne : +52%

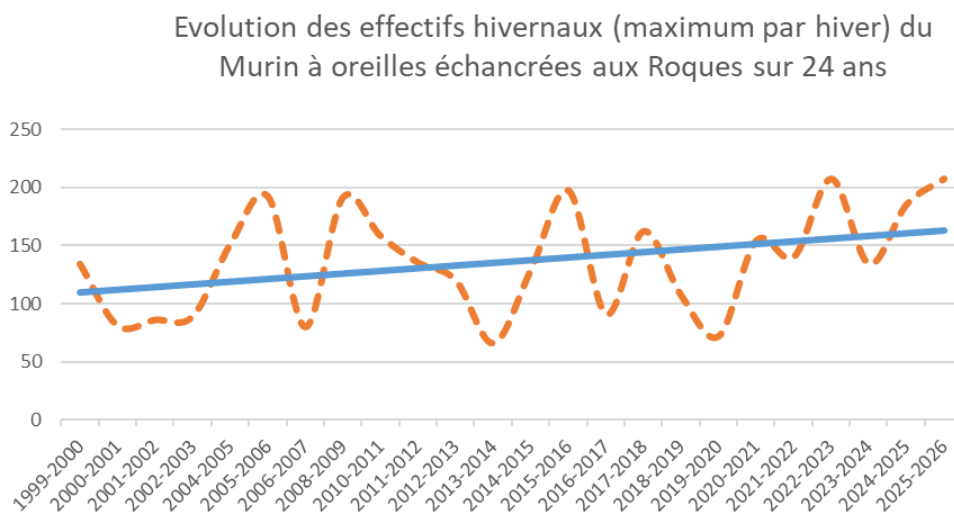


Figure 12. Évolution des effectifs hivernaux du Murin à oreilles échancrées aux Roques sur 24 ans.

Minioptère de Schreibers

46 Minioptères de Schreibers ont été recensés au cours de l'hiver 2025–2026 au sein de la carrière des Roques à Lanquais. Cet effectif représente une diminution de 61 individus par rapport à l'hiver précédent (-57 %). Il est également inférieur de 40 % à la moyenne pluriannuelle calculée sur l'ensemble du suivi (≈77 individus).

L'hiver 2025–2026 ne constitue pas une valeur exceptionnelle au regard de la série historique, laquelle est marquée par de fortes fluctuations interannuelles, avec un maximum observé en 2021–2022 (302 individus).

Bien que la variabilité interannuelle soit importante — phénomène classique pour cette espèce à comportement grégaire et mobile — la dynamique globale observée sur les 24 dernières années ne met pas en évidence de déclin progressif et continu. L'occupation hivernale du site apparaît irrégulière, alternant années de forte présence et années de faible effectif.

Ces éléments suggèrent un fonctionnement opportuniste du site pour l'espèce. L'état de conservation du Minioptère de Schreibers peut être considéré comme stable mais variable à l'échelle du site.

Valeurs clés des paramètres :

- Moyenne : 77 individus
- Minimum : 0 individus en 2006
- Maximum : 302 individus en 2021
- Taux de variation 2025/2026 : -57%
- Taux de variation 2026/moyenne : -40%

Evolution des effectifs hivernaux (maximum par hiver) du
Minioptère de Schreibers aux Roques sur 24 ans

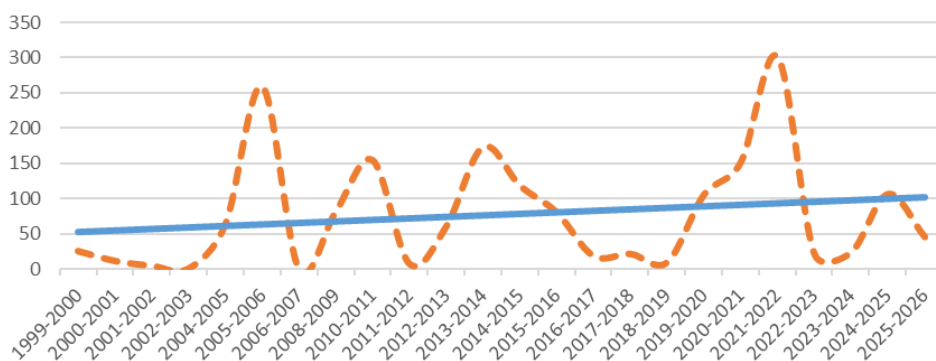


Figure 13. Évolution des effectifs hivernaux du Minioptères de Schreibers aux Roques sur 24 ans.

Résultats synthétiques des comptages dans la carrière de la Barde

Au cours de l'hiver 2025–2026, 13 Grands Rhinolophes et 75 Murins à oreilles échancrées ont été recensés dans la carrière de la Barde.

Pour le Grand Rhinolophe, l'effectif reste faible et inférieur à la moyenne pluriannuelle du site (≈ 21 individus). Il s'inscrit dans la variabilité interannuelle observée depuis le début du suivi et confirme le rôle secondaire de la cavité pour cette espèce.

Pour le Murin à oreilles échancrées, l'effectif de 75 individus constitue le maximum observé depuis le début du suivi pour cette carrière. Il traduit une contribution notable de La Barde à la dynamique du site fonctionnel au cours de l'hiver 2025–2026.

Aucun Minioptères de Schreibers n'a été recensé au cours de l'hiver 2025–2026 au sein de la carrière de la Barde.

L'année 2025–2026 met ainsi en évidence le fonctionnement complémentaire des deux carrières : si la Barde demeure marginale pour le Grand Rhinolophe, elle joue un rôle plus marqué pour le Murin à oreilles échancrées lors de cet hiver.

Résultats des comptages à l'échelle du complexe des carrières des Roques et de la Barde

Comme évoqué précédemment, la carrière des Roques constitue le principal site d'hibernation du secteur, accueillant chaque hiver la majorité des effectifs observés pour les espèces d'intérêt communautaire. La carrière de la Barde, située à proximité immédiate, présente des effectifs plus modestes et fonctionne comme gîte secondaire.

Toutefois, les deux cavités sont visitées lors des mêmes sessions de suivi hivernal (ou à un à deux jours d'intervalle) et s'inscrivent dans un même ensemble géographique et écologique. La proximité des sites ainsi que la mobilité connue des chiroptères en période d'hibernation suggèrent un fonctionnement complémentaire des deux gîtes. Des redistributions interannuelles entre cavités peuvent ainsi survenir en fonction des conditions microclimatiques, de la tranquillité ou d'autres facteurs environnementaux.

Dans ce contexte, l'analyse cumulée des effectifs des deux carrières permet d'évaluer plus fidèlement la dynamique réelle du site fonctionnel dans son ensemble. Cette approche évite d'interpréter comme un déclin local ce qui pourrait correspondre à un simple déplacement d'individus entre gîtes proches.

Le cumul des effectifs offre ainsi une lecture plus robuste de l'évolution des populations à l'échelle du site Natura 2000, tout en conservant une analyse distincte de chaque cavité pour comprendre leur rôle respectif (site principal et site secondaire).

Évolution des effectifs hivernaux dans le complexe de carrières

Grand Rhinolophe

461 Grands Rhinolophes ont été recensés au cours de l'hiver 2025–2026 à l'échelle du complexe formé par les carrières des Roques et de La Barde. Cet effectif représente une augmentation de 142 individus par rapport à l'hiver précédent (319 individus), soit une hausse de +44 %. Il est également supérieur de 46 % à la moyenne pluriannuelle calculée sur l'ensemble du suivi (≈ 315 individus).

L'hiver 2025–2026 constitue l'une des valeurs les plus élevées observées depuis le début du suivi (3^e maximum historique après 2008–2009 et 2016–2017), confirmant le rôle majeur du complexe de carrières comme site d'hibernation pour l'espèce.

Bien que la variabilité interannuelle soit importante — phénomène classique pour les suivis d’hibernation — la dynamique globale observée sur les 25 dernières années demeure clairement orientée à la hausse (+168 % depuis 1999–2000). Aucun signal de déclin structurel n’est mis en évidence.

Ces éléments confirment le maintien d’un état de conservation favorable du Grand Rhinolophe à l’échelle du site fonctionnel.

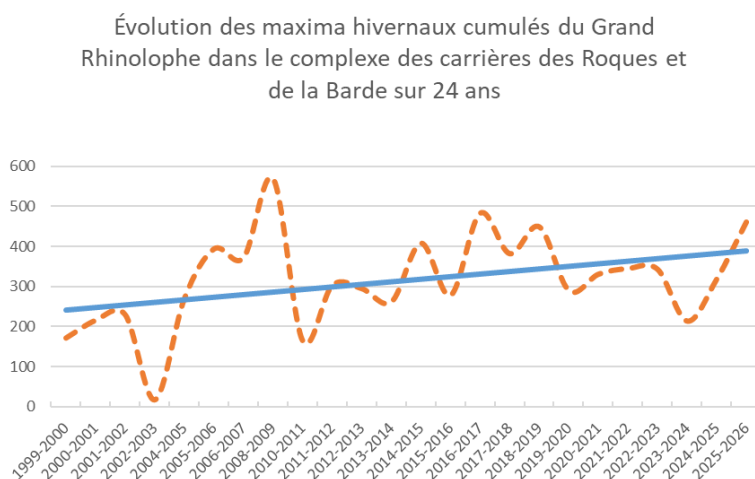


Figure 14. Évolution des maxima hivernaux cumulés du Grand Rhinolophe dans le complexe des carrières des Roques et de la Barde sur 24 ans.

Murin à oreilles échancrées

282 Murins à oreilles échancrées ont été recensés au cours de l’hiver 2025–2026 à l’échelle du complexe formé par les carrières des Roques et de la Barde. Cet effectif représente une augmentation de 52 individus par rapport à l’hiver précédent (230 individus), soit une hausse de +23 %. Il est également supérieur de 67 % à la moyenne pluriannuelle calculée sur l’ensemble du suivi (≈169 individus).

L’hiver 2025–2026 correspond au maximum historique observé depuis le début du suivi, confirmant le rôle fonctionnel du complexe de carrières comme site d’hibernation important pour l’espèce.

Bien que la variabilité interannuelle soit marquée — phénomène classique pour les suivis d’hibernation — la dynamique globale observée sur les 24 dernières années apparaît nettement positive, avec un doublement des effectifs depuis le début du suivi. Aucun signal de déclin structurel n’est mis en évidence.

Ces éléments suggèrent le maintien d’un état de conservation favorable pour le Murin à oreilles échancrées à l’échelle du site fonctionnel.

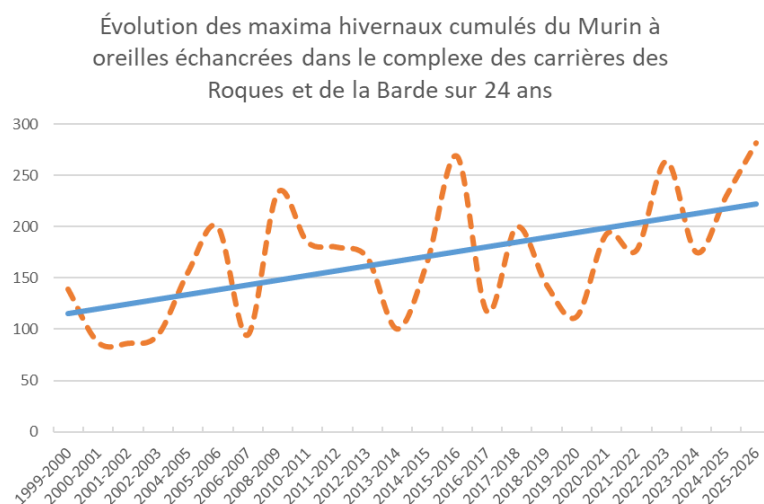


Figure 15. Évolution des maxima hivernaux cumulés du Murin à oreilles échancrées dans le complexe des carrières des Roques et de la Barde sur 24 ans.

Suivi socio-économique

Une veille sur les activités socio-économiques a été effectuée. Aucune activité pouvant constituer un facteur d'influence sur l'état de conservation du site n'a été identifiée.

Évaluation de l'état de conservation du site

La structure animatrice n'a pas été sollicitée par les services de l'État et de la Région pour la mise en œuvre de l'évaluation périodique de l'état de conservation des habitats et des espèces.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET BILAN ANNUEL

Comité de pilotage

L'animateur s'est chargé de l'organisation du COPIL qui se tiendra le 06 mars 2026 à Faux, sous la présidence de Christophe CATHUS, élu régionale.

L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

- Bilan de la phase d'animation 2023-2026
- Perspectives pour la prochaine phase d'animation 2026-2029
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation du site pour la période 2026-2029
- Désignation de la présidence du Copil
- Questions diverses

Le diaporama présenté lors de la réunion, le compte rendu et la feuille d'émargement seront disponibles en téléchargement sur le site internet. Le compte rendu sera diffusé aux membres du COPIL.

Bilans d'animation

Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours

Un bilan intermédiaire à 6 mois d'animation a été transmis à la Région le 14 septembre 2025. Rédigé sous la forme d'un tableau de bord (Tab. 3).

Élaboration du bilan d'animation annuel

Le présent bilan annuel d'activité de l'animation a été transmis à la Région le 13 février 2026. Il est téléchargeable sur le site internet.

Élaboration du bilan triennal d'animation

Le bilan triennal d'animation sera transmis à la région le 10 mars 2026. Il sera téléchargeable sur le site internet.

Tableau 3. Tableau de bord du bilan des actions à mi-parcours.

Bilan des actions à mi-parcours		
Carrière de Lanquais - les Roques FR7200808		
		Actions réalisées
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d’information, de communication	
	Publication de bulletins d’information	Non prévue dans la tranche 2 du marché d'animation
	Site Internet	Mise à jour à réaliser après le COPIL (mars 2025)
	Documents de communication	Conception de deux plaquettes (présentation du site et des outils de gestion N2000), reste à finaliser
	Animation d'une réunion publique ciblé	Réunion avec Mme HESS (propriétaire) et Mme BLIN (eleveuse de chèvre) le 16/02/2024 pour mise en place de pâturage
	Articles dans les journaux	Non prévue dans la tranche 2 du marché d'animation
	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	Réalisation d'une animation à l'école de Faux le 14 mai 2024
	1-2 Échanger avec d’autres animateurs de sites Natura 2000	26/03/24 : Réunion en visio du Groupe projet Natura 2000 organisée par la FCEN et la Missions inter-réseaux N2000. Informations et échanges entre animateurs sur différents sujets (contrôles FEADER, Règlement européen restauration...)
2-Assistance technique	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	
	Accompagnement AFPL	
	Recensement et contact des signataires potentiels	Rencontre Mme HESS pour contrat N2000
	Assistance technique et administrative des signataires	A réaliser pour contrat 2025 de Mme HESS
	Suivi et évaluation des contrats	En cours chez M. BOITREL : suivi de la fauche réalisée et suivi du pâturage à venir
	Renseignement dans le système d’information des sites Natura 2000 « SIN2 »	A réaliser en 2025
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	Non réalisée
	2-3 Assistance technique	Aucune sollicitation
	Régime d'évaluation des incidences Natura 2000	
	Assistance technique des porteurs de projet	
	2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	Aucun projet hors contrat envisagé
	Phase de programmation	
	Phase de mise en œuvre	
	2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	Réunion réalisée le 04/06/2024 avec le référent départemental (Hugo Maillos)
3-Suivi du site et du DOCOB	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	En cours
	3-1 Suivi biologique du site	Les trois suivis hivernaux ont été réalisés le 19 décembre 2023, 12 janvier 2024 et 14 février 2024
	3-2 Suivi socio-économique	Non réalisée
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	Non prévue dans la tranche 2 du marché d'animation
	Digitalisation des couches cartographiques	
	Mise à jour du formulaire standard des données	
	3-4 Évaluation de l’état de conservation des sites	Non réalisée
4- Assistance administrative	4-1 Organisation des COPILs	A réaliser en 2025
	Organisation (envoyer les invitations ?)	
	Préparation et présentation	
	Rédaction CR	
	4-2 Elaboration de compte rendu et bilans	
	Elaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours	Réalisée le 09/09/2024
	Élaboration du bilan d'animation annuel	A réaliser en 2025
	Élaboration du bilan triennal d’animation	

Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 24

212 boulevard des saveurs – 24660 Coulounieix-Chamiers
Tél : 05 53 03 04 50
antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de

